

FICHE ACTION GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR

SAMU

PRINCIPES GENERAUX
- Participer au comité départemental canicule. - Actualiser régulièrement les procédures de gestion d'une vague de chaleur. Les intégrer au plan SAMU en tension.
VIGILANCE VERTE ET VIGILANCE JAUNE
- Prévenir les directeurs d'établissements hospitaliers et l'ARS en cas de dépassement du seuil de vigilance. - Assurer la remontée hebdomadaire d'informations à l'ARS. - Assurer l'exhaustivité et la complétude des codages dans les dossiers de régulation médicale en lien avec la canicule (Motifs – Code diagnostic thésaurus SFMU / SPF). - Suivre le nombre d'affaires médicales enregistrées au centre 15, de sorties SMUR du département et de décès lié à la canicule enregistrés au centre 15 - Sensibiliser le personnel aux pathologies liées à la chaleur
VIGILANCE ORANGE : ALERTE CANICULE
- Diffuser l'information du changement de niveau de gestion au personnel. - Renforcer la vigilance pour les appels provenant des populations à risque. - Ajuster et renforcer les équipes en CRRRA 15, en lien avec le plan SAMU en tension – rebond. - Si possible, sensibiliser les appelants aux gestes préventifs et curatifs des pathologies liées à la chaleur. - Signaler à l'ARS le nombre de personnes prises en charge pour un diagnostic de pathologies en lien avec la chaleur et survenu sur le lieu de travail ou en lien avec le travail. - Signaler à l'ARS les difficultés dans la recherche de lits pour pathologies spécifiques. - Renforcer les collaborations opérationnelles avec l'ensemble des services et structures impliquées (Médecins libéraux, Sapeurs-Pompiers...) - Répondre quotidiennement, le cas échéant, à l'enquête de l'ARS selon le format précisé sur l'activité du SAMU.
VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME
- Poursuivre et renforcer les actions mises en place aux niveaux vert, jaune et orange.
LEVÉE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON
- En cas de passage en vigilance orange/rouge, établir un bilan des actions à transmettre à l'ARS.